

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2022
DÉLIBÉRATION N° 2022-75

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 6

Conseillers absents : 4

Conseillers représentés : 3

Pour : 9

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-deux, le dix novembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 02 novembre 2022, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille- MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : ARDUIN Annie - BOISSET Philippe - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Philippe à BOISSET André - LATIL Jessica à BOISSET Vincent - LEJEUNE Laurent à MESTRE Françoise

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE FREISSINIÈRES AU COMITE DES PARTENAIRES POUR LA MOBILITE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ECRINS

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Pays des Ecrins, dans le cadre de la loi LOM, doit constituer un comité des partenaires pour la mobilité qui sera consulté dans le cadre de la politique des transports mise en place à l'échelle intercommunale.
Un titulaire et un suppléant doivent être nommés dans chaque commune.

Il est proposé de nommer pour représenter la commune de Freissinières :

- Vincent BOISSET, titulaire
- Jérôme BERTHALON, suppléant

Envoyé en préfecture le 14/11/2022

Reçu en préfecture le 14/11/2022

Affiché le

ID : 005-210500583-20221110-202275-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Désigne Mr Vincent BOISSET (titulaire) et Mr Jérôme BERTHALON (suppléant) pour représenter la Commune au sein du Comité des partenaires pour la mobilité créé par la Communauté de Communes du Pays des Ecrins.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS


Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1er adjoint au Maire.